

**Rapport de la commission gestion-finances chargée d'étudier le  
préavis municipal N° 5/2017**

**Sujet:** Demande d'investissement pour la mise en place d'une benne à l'Ecopoint de la Crosette pour la collecte des déchets compostables.

Personnes présentes	14 Novembre 2017
M. Quentin Bérard (suppléant)	-
M. Yan Borboën	X
M. Alan Carleton	-
Mme Catherine Jaquier	X
Mme Susan Killias	X
Mme Pascale Menu	X
M. Tim Ducommun (suppléant)	X

La commission s'est réunie le 14 novembre 2017 pour étudier le préavis susmentionné. Nous remercions M. Monnin pour les réponses reçues lors de cette séance.

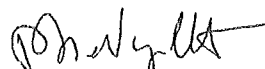
Il s'agit d'effectuer certains aménagements extérieurs afin de faciliter l'utilisation d'une benne de 36 m<sup>3</sup> à l'Ecopoint de la Crosette.

Le montant requis est de CHF 54'238.00. Cette somme sera amortie sur 20 ans afin de ne pas engendrer une augmentation de la taxe communale pour les déchets ménagers. Pour rappel, le compte « 450 Déchets ménagers et verts » est un compte affecté : toute dépense sur ce compte doit être compensée par des recettes liées à ce poste.

**Conclusions:**

La commission gestion finances propose au Conseil d'accepter ce préavis tel que présenté.

Pour la commission



Pascale Menu  
Présidente